

POUR LA SUITE DU MONDE

Bulletin d'information à périodicité variable
de l'Association des professeures et professeurs retraités
de l'Université du Québec à Montréal

n° 23 / mai 2003

FANTASIE

Dans un monde en recherche...
je tracerai un jardin.
Un jardin avec des « bouquets de lumières »,
car « Le monde a la beauté du regard qu'on y pose. »

Oui !
« Cet été, je ferai un jardin »,
comme le chante, si tendrement, Clémence.

J'y inviterai toutes les personnes qui,
aux jours de froidure,
ont défilé dans la ville avec des slogans de paix.
Y viendront d'abord, celles qui peuplent les villes,
les femmes, porteuses de vie,
plus belles que mon jardin innommable !

Les enfants envahiront les allées de mon petit jardin,
car « il sera petit, c'est certain » ;
ils pourront donc y baptiser toutes ses fleurs,
ses arbustes et ses plantes
avec des noms de rires, d'étoiles et de trilles.
L'espoir fleurira !

J'y accueillerai les hommes aussi
pour qu'ils protègent mon jardin.
Aux quatre coins, ils placeront
des canons et des Scuds
capables de propulser leurs missiles
à des distances interdites.
Dans un monde en recherche...
ils lanceront les fleurs de la justice...
les fleurs de l'amour...

Oui !
« Cet été, je ferai un jardin. »

Rachel Desrosiers

Sommaire

Guerre et paix — Réflexions éthiques <i>Éric Volant</i>	2
La Maison des étudiants canadiens à Paris <i>Marcel Samson</i>	6
La retraite, c'est faire autrement <i>Évelyne Tardif</i>	8
Le petit salon illustre de l'APR <i>Rachel Desrosiers</i>	10
La guerre des mondes : les humains contre les insectes piqueurs (II) <i>Daniel Vocelle</i>	11
Tragitto : Fiore <i>Françoise Le Gris</i>	12
Documents pour la réunion statutaire annuelle de l'assemblée générale	
Rapport de la présidente	14
Rapport du trésorier et du registraire	16
Rapport de la secrétaire	20
Rapport de la directrice du Bulletin	20
Rapport du Centre d'aide pédagogique aux étudiants et étudiantes (CAPÉ)	21
Procès-verbal de la réunion statutaire annuelle 2002 de l'assemblée générale	22

Guerre et paix – Réflexions éthiques¹

par **Éric Volant**

Traditionnellement, la guerre a été associée à la nature des relations humaines qui sont, par définition, conflictuelles. Héraclite, philosophe de la Grèce antique, estimait déjà que chez les humains tout arrive par conflit et nécessité. La guerre, « roi et père de l'humanité », serait donc inéluctable. Ne pouvant ou ne voulant plus s'entendre pour régler un conflit par la négociation, une puissance, généralement la plus forte et la mieux préparée, ou des puissances alliées déclarent la guerre à une ou à plusieurs autres puissances. Selon le célèbre théoricien de la guerre et militaire prussien Karl von Clausewitz, la guerre est « la continuation d'un rapport politique, qui se fait par d'autres moyens. » Au lieu de poursuivre le règlement du conflit par des moyens diplomatiques, on cherche à le régler par les armes.

Le caractère irrationnel de la guerre

Un adage de la Rome antique dit : « Si tu veux la paix, prépare la guerre. » Or, l'histoire nous apprend que ceux, qui préparent la guerre finissent toujours, ou presque toujours, par la faire. Georges Bouthoul, sociologue de la guerre, préfère l'expression : « Si tu veux la paix, connais la guerre. » Connaître la guerre, c'est chercher à comprendre ses causes, qui sont de

tous ordres, autant social et économique que psychologique et culturel : l'instinct de survie d'une nation pliée sous le joug de l'opresseur, la surpopulation d'un pays et son manque de ressources naturelles, la cupidité financière, le lobbying des fabricants d'armes sans scrupule, l'impérialisme et les idéologies politiques et religieuses, l'ethnocentrisme, la haine et la vengeance. Comme on peut le voir, toutes ces « raisons » sont loin d'être de l'ordre de la « raison ».

Connaître la guerre, c'est aussi anticiper ses effets, qui sont par ailleurs très difficiles à prévoir. L'ignorance de l'avenir et l'incertitude qui en résulte enlèvent à la guerre beaucoup de sa rationalité et de sa légitimité. Connaître la guerre, c'est ne plus vouloir la faire ! « Dulce bellum inexpertis » s'exclame Érasme : la guerre est douce à ceux qui ne l'ont jamais éprouvée. La guerre paraît un jeu à ceux qui n'en ont pas étudié les facteurs politiques et démographiques, ni exploré les passions et les pulsions, génératrices des conflits armés. Elle paraît inoffensive à ceux qui ne mesurent pas avec toute la rigueur requise ses résultats en termes de bénéfices et de dommages pour l'humanité présente et à venir. Le chemin de la paix est un chemin de vérité, pensait Gandhi, car celui qui cherche effectivement la vérité ne peut pas demeurer violent longtemps.

¹ Sources principales : M. Canto-Sperber, dir., *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*. Paris, PUF, 1996, articles : « Guerre et paix », « Thomas Hobbes » et « Politique » ; R. Coste, *Les communautés politiques*, Paris, Desclée, 1967 ; V. Gheorghiu, *La vingt-cinquième heure*, Paris, Plon ; K. Jaspers, *Nietzsche*, Paris, Gallimard, 1950 ; E. Kant, *La philosophie de l'histoire*, Paris, Gonthier, 1965 ; L. O'Neil, *Initiation à l'éthique sociale*, Montréal, Fides, 1998.



Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

Conseil d'administration 2002-2003

Présidente	Nathalie Langevin <i>presidente@apr-uqam.org</i>
Vice-présidente	Rachel Desrosiers
Secrétaire	Suzanne Lemerise
Trésorier	Roch Meynard Julia Bettinotti Jean Carette Geneviève Delmas-Patterson

Bulletin Pour la suite du monde

Directrice Rachel Desrosiers
bulletin@apr-uqam.org / 450-671-8044

Adresse postale

APR-UQAM
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Secrétariat (sans permanence)

Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine
Université du Québec à Montréal

Téléphone (répondeur seulement) : 514-987-3605

Site Web : <http://www.apr-uqam.org>

Adresses courriel : activites@apr-uqam.org
registraire@apr-uqam.org
webmestre@apr-uqam.org

La guerre est, pour une bonne part, une aventure irrationnelle, car elle échappe à notre effort et à notre désir de connaissance. Elle donne raison au plus fort et à celui qui estime qu'il a le droit de son côté. Elle est la consécration de la force, car la victoire appartient au plus fort, qui n'est pas par principe le plus juste. En écrasant le plus faible, elle ne règle pas pour autant le conflit, qui persiste même après la cessation des combats. Ainsi, avec le recul du temps, on admet aujourd'hui communément que la Grande Guerre (1914-1918) a été une entreprise irrationnelle. Raymond Aron estime que la connaissance de la nature de ce conflit a échappé à tous ceux qui s'y sont engagés. Dans son *Histoire de l'Allemagne*, André Maurois écrit : « C'était un acte de folie collective. La civilisation occidentale se suicidait. Unies, les puissances européennes dominaient le monde et lui assuraient la paix. Elles allaient ensemble vers plus de bonheur et de justice. Divisées, elles se perdaient. La guerre de 1914 fut une guerre civile. Un peu d'intelligence et de conciliation l'auraient facilement évitée. »

Que dire alors de la Seconde Guerre (1939-1945), de ses bombardements des centres urbains, de ses représailles nucléaires qui ont semé la terreur et la mort parmi la population civile et dont les non combattants, femmes, vieillards et enfants ont été les victimes ? Lorsqu'on lit l'histoire de la Seconde Guerre, on ne peut qu'être stupéfait par l'inertie et la faiblesse des négociations entre les États alliés eux-mêmes et avec l'ennemi. Que penser de la souffrance que subiront, par les bombardements, les diverses communautés ethniques qui composent le peuple irakien et qui se déchirent, déjà écrasés par l'embargo et par les multiples exactions commises par le régime de Saddam Hussein ? Que penser de l'avenir de l'Irak, décimé par une guerre éventuelle, de sa reconstruction matérielle et institutionnelle, sociale et culturelle ? Comment préserver le patrimoine mondial dont l'Irak, comme berceau de la civilisation, est constitué le gardien ? Comment préserver une ville comme Bagdad, appelée autrefois « maison de la paix » et dans laquelle fut fondée en 832 par le calife al-Ma'mûm « la maison de la sagesse » ? L'administration Bush ne fait jamais mention de l'influence de Bagdad comme lieu de transmission de la philosophie, des mathématiques et de la médecine sur l'essor des sciences dans le monde occidental.

La « guerre juste », principe devenu obsolète

La théorie de la guerre juste a deux volets : le droit de la guerre (*jus ad bellum*) et le droit *dans* la guerre

(*jus in bellum*). Le droit de la guerre répond à la question : quelles sont les conditions qui rendent une guerre juste ? Le droit dans la guerre se rapporte à la conduite des hostilités. Une guerre est juste si elle est déclarée par une autorité compétente, menée pour une juste cause, dans une intention juste, à l'aide de moyens proportionnés aux fins poursuivies et constituant un dernier recours avec un espoir raisonnable de succès. Le droit *dans* la guerre repose sur quatre principes. Le premier est celui de la proportionnalité (lié au principe du double effet) : les mauvais effets, non intentionnels et non directement visés, appelés si froidement « dommages collatéraux » même s'ils exterminent des villages ou des familles entières, ne l'emportent pas sur les bons effets (la libération d'un peuple ou le rétablissement de la justice). Le deuxième est celui de la discrimination : interdiction d'attaquer directement les non combattants et les préposés au ravitaillement, bon traitement des prisonniers et de la population civile, conservation du patrimoine de l'humanité et artistique. Le troisième concerne l'utilisation d'une force minimale : seule la force nécessaire pour atteindre des objectifs militaires est permise. En quatrième lieu, il y a le principe de la non-utilisation des armes interdites, les armes nucléaires, biologiques ou chimiques.

Tous ces beaux principes volent en éclats dans la configuration internationale contemporaine. Les conditions d'une guerre juste ne sont jamais et de pourront jamais être satisfaites dans la pratique. N'est-ce pas significatif que l'encyclique *Pacem in terris* de Jean XXIII, entièrement consacrée à la paix, ne mentionne nulle part le principe de la guerre juste ? Que penser alors en 2003 d'une guerre nécessairement totale, lorsqu'on contemple d'une part toutes les formes de destruction massive disponibles un peu partout sur le globe et, d'autre part, la menace du terrorisme mondial ! Celui-ci ne sera pas éradiqué par la guerre, bien au contraire, il s'aggravera. Il pourra frapper n'importe où et n'importe quand. Les militants qui en sont les auteurs considèrent la population civile non pas comme une « victime innocente », mais comme un acteur « complice » du système « impie » qu'ils veulent combattre.

Seul le principe de la résistance collective à l'agression armée ou de la légitime défense collective pourrait justifier une guerre, si toutes les possibilités d'un règlement pacifique avaient été épuisées et si la probabilité de succès était fondée. Ce serait une éthique de détresse dans une situation de détresse.

Ce principe n'est pas à confondre avec le nouveau principe de « guerre préventive », évoqué par l'administration Bush dans le conflit qui l'oppose à l'Irak. Primo, ce principe n'a jamais été discuté ni approuvé par la communauté internationale. Secundo, une guerre ne préviendra pas une destruction massive des populations, mais elle l'accomplira. Tertio, elle n'évitera pas le pire, car elle le provoquera et le stimulera. Le pire, c'est l'embrasement de tout le monde arabe et musulman du Proche et du Moyen-Orient contre l'Occident au détriment des uns et des autres, la division de l'Occident.

Le principe du règlement pacifique obligatoire des conflits internationaux

Dans la conjoncture présente, la paix devient un impératif éthique. Les esprits réclament de plus en plus l'abolition de la loi de la guerre. Il nous paraît opportun de nous rappeler le discours du pape Paul VI à l'O.N.U en 1965 : « N'est-ce pas surtout dans ce dessein qu'est née l'Organisation des Nations Unies : contre la guerre et pour la paix ? Écoutez les paroles lucides d'un grand disparu, John Kennedy, qui proclamait : *L'humanité devra mettre fin à la guerre, ou c'est la guerre qui mettra fin à l'humanité.* Il n'est pas besoin de longs discours pour proclamer la finalité suprême de votre Institution. Il suffit de rappeler que le sang de millions d'hommes, que les souffrances inouïes et innombrables, que d'inutiles massacres et d'épouvantables ruines sanctionnent le pacte qui vous unit en un serment qui doit changer l'histoire future du monde : jamais plus la guerre, jamais plus la guerre ! C'est la paix, qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité ! »

« Jamais plus la guerre ! », à cause du mal infligé aux acteurs et aux victimes. Les guerres entraînent des préjudices irréparables et des souffrances excessives, autant chez les gagnants que chez les perdants. Elles favorisent le renforcement du pouvoir de l'État et menacent les libertés civiles. Elles exercent un effet corrompateur sur l'ethos des sociétés, elles créent un climat de violence et de vengeance, de vol et de pillage, de démolition du patrimoine. Elles rendent, comme écrit Nietzsche, « le vainqueur stupide et le vaincu méchant. » Elles nous entraînent dans la spirale infernale de représailles sans fin et toujours plus destructrices de la vie et des institutions. L'après-guerre est fort difficile à gérer en termes de reconstruction du tissu social et des structures des communautés directement touchées par la guerre.

La norme du règlement pacifique obligatoire se trouve pour la première fois dans l'article premier de la *Convention de La Haye* du 18 octobre 1907 ainsi que dans le *Pacte de la Société des Nations*. Elle est reprise et explicitée par le *Pacte Briand-Kellogg* ou *Pacte de Paris* de 1928. La *Charte de l'O.N.U.* la définit comme suit : « Les parties à tout différend dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales doivent en rechercher la solution, avant tout, par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes ou accord régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix. » (article 33) En plus, le communiqué final de la Conférence Afro-asiatique de Bandoeng en 1955 fait du règlement pacifique obligatoire l'un des dix principes de la coexistence.

Le désarmement, théoriquement objectif premier du Conseil de sécurité, ne peut pas se faire d'une manière unilatérale. Il doit être consenti par des accords internationaux, il doit être progressif et général. Il doit s'étendre à toutes les espèces d'armes, anciennes et nouvelles, et plus particulièrement aux armes bactériologiques, chimiques et nucléaires. Il doit être accompagné de contrôles et d'inspections efficaces. Il est un devoir éthique de tous les États, pas seulement de l'Irak et de la Corée du Nord, mais aussi de l'Europe et des États-Unis. Le désarmement matériel intégral n'est pas possible sans une volonté politique très ferme et doit s'appuyer sur un désarmement moral qui atteigne les âmes. Utopie ? Oui, comme critique du présent et anticipation de l'avenir ! Angélisme ? Non ! « La belle âme » qui refuse de se « salir les mains » (Sartre) ? Non ! Mais exigence éthique sévère ! C'est pourquoi Karl Jaspers proposait, après la Seconde Guerre, une conversion éthico-politique en profondeur pour tous les peuples.

Le règlement pacifique des conflits n'est pas une forme de faiblesse, de fuite ou de lâcheté. Il réclame du courage et une disponibilité à sacrifier des intérêts nationaux pour maintenir la paix. C'est la capacité de résister à toute forme d'impérialisme et d'hégémonie. C'est la sagesse contre la bêtise, la patience contre la paresse, c'est l'imagination contre la rationalité instrumentale, le respect de la vie humaine contre la violence armée. La guerre est une décision paresseuse, car elle n'épuise pas toutes les possibilités offertes pour trouver des solutions à un conflit. La guerre est une insulte à l'intelligence humaine. Une attitude pacifique n'est pas l'inaction ou l'inertie des hommes

bons. D'abord, le mal ne se trouve pas chez les uns et le bien chez les autres. Puis, la négociation, la diplomatie, la réflexion, la médiation, le dialogue, la communication, l'aide humanitaire, la coopération économique et scientifique et les échanges culturels sont des formes d'action beaucoup moins destructrices que la force brutale des armes.

Il y a un grand prix à payer pour la paix, mais ce prix n'est pas la mort des ennemis ni même la mort des jeunes soldats que nous envoyons au combat et à qui nous imposons le martyre sinon une désillusion ou des troubles physiques et psychiques pour le reste de leur vie. Le prix à payer pour la paix, c'est la lente et laborieuse acquisition d'une connaissance suffisante de la culture et de la civilisation, de la religion et de l'histoire, de la littérature et des arts, de l'ethos et de l'univers symbolique du pays avec qui nous sommes en conflit. La paix est une œuvre de construction jamais achevée, toujours à parfaire, qui réclame une grande ouverture de l'esprit autant que des méthodes ou des techniques de communication et de coopération. Elle est une œuvre d'éducation et de raffinement des consciences, individuelles et collectives.

La paix perpétuelle et universelle

Le projet de paix perpétuelle, lancé dès 1713 par l'Abbé de Saint-Pierre et renouvelé par Jean-Jacques Rousseau en 1761, a été développé plus rigoureusement par Emmanuel Kant en 1795. Optimiste, croyant fermement dans la bonté foncière de la nature humaine, Kant ose espérer l'achèvement de la culture de guerre et l'avènement (« Dieu sait quand », dit-il) d'une culture de paix salubre et éternelle. « Un jour enfin, en partie par l'établissement le plus adéquat de la constitution civile sur le plan intérieur, en partie sur le plan extérieur par une convention et une législation communes, un état de choses s'établira qui, telle une communauté civile universelle, pourra se maintenir par lui-même » et qui construira la paix.

Thomas Hobbes estime, d'une part, que le conflit est inhérent à la nature humaine (l'homme est un loup pour l'homme) et, d'autre part, que la paix est une obligation interne à tout esprit. Le devoir fondamental de tout homme est de tendre à la paix, de « s'efforcer à la paix ». Suivons son argumentation. Selon sa doctrine du « droit de nature », chaque homme a la liberté de faire tout ce que son propre raisonnement perçoit comme le moyen le plus approprié pour la préservation de sa propre nature. La des-

truction d'autrui est le meilleur moyen de sa propre conservation. Cependant, le « droit de nature » de chacun est contredit par le « droit de nature » de l'autre. Si j'ai le droit de détruire l'autre, celui-ci a lui aussi le droit de me détruire et je ne pourrai plus maintenir ma conservation. La paix deviendra donc une règle d'action qui interdit à l'homme de se servir du « droit de nature ». Hobbes en conclut qu'« il ne peut jamais se faire que la guerre préserve la vie, et que la paix la détruisse. »

Au sujet de la guerre et de la paix, Nietzsche corrige Nietzsche. En effet, *Zarathoustra* proclame : « Vous dites que c'est une bonne cause qui sanctifie même la guerre ? Je vous dis : c'est la bonne guerre qui sanctifie toute cause. La guerre et le courage ont fait plus de grandes choses que l'amour du prochain. » Par contre, « le moins allemand des auteurs allemands » rêve « d'un grand jour où un peuple qui s'est distingué dans la guerre et dans la paix s'écrie librement : nous brisons le glaive. Se rendre inoffensif, tandis qu'on était le plus armé, et cela en s'appuyant avec la grandeur du sentiment – c'est le moyen de la paix réelle. » Il prédit même l'avènement d'un « parti de la paix », qui évoquera infailliblement contre lui le combat, l'opposition, la persécution et sera donc le parti des opprimés, au moins pour quelque temps avant de devenir « le grand parti ».

Le mouvement « échec à la guerre », avec ses grandes manifestations à travers le monde, pourquoi ne deviendrait-il pas « le grand parti de la paix » ? D'une certaine façon, il s'agit de sortir de l'histoire, c'est-à-dire de l'histoire des guerres et des armes, l'histoire de la vindicte, de la soumission aux puissants, de l'impérialisme et de l'hégémonie, de l'établissement d'une paix, imposée par les plus forts, qu'elle s'appelle « pax romana », « pax britannica » ou « pax americana ». Il s'agit, par contre, d'écrire une page d'histoire alternative qui consistera dans la recherche laborieuse et patiente d'une solution pacifique en faveur d'un désarmement multilatéral. Dans ce contexte, il faut faire remarquer, que les États-Unis possèdent la plus grande quantité « d'armes de destruction massive » dans le monde. « Il faut laisser l'époque et ses fureurs adolescentes ! » s'écria Camus face aux justifications du stalinisme par les intellectuels. Le même cri est d'actualité aujourd'hui. L'administration américaine actuelle, conservatrice et fondamentaliste, manque vraiment de maturité éthique, si elle veut imposer ses valeurs et sa puissance financière,

économique et militaire à un monde tant de fois millénaire riche en histoire, en sagesse, en valeurs et en vertus. Du point de vue de l'éthique et du droit, en termes de dignité humaine et du respect que l'on lui doit, aucun peuple n'est supérieur à un autre. L'humanité entière doit refuser qu'un État soit un empire qui domine les autres. C'est contre le principe de l'égalité de tous les humains.

Tolstoï voit venir le temps et effectivement « il vient déjà où les principes de fraternité, égalité, communauté des biens, non-résistance au mal par la violence, paraîtront aussi naturels que nous semblent aujourd'hui les principes de la vie familiale et sociale. » Selon l'auteur russe, la guerre constitue une accumulation de crimes. Dans *La vingt-cinquième*

heure de V. Gheorghiu, le prêtre Koruga « ne pouvait se réjouir en pensant à tous les cadavres grâce auxquels la victoire avait été obtenue. » Le même roman reproduit un poème de Lao Tzé :

« Même dans la Victoire il n'est pas de beauté
Et celui qui la nomme belle
Et celui qui trouvera de la joie dans le massacre
Ne réussira pas dans son ambition à gouverner le monde
Des lamentations de deuil devraient
Accompagner les foules égorgées
Et la victoire devrait être célébrée
En des rites funèbres. »

Nouvelles des collègues à la retraite

La Maison des étudiants canadiens à Paris

par *Marcel Samson*, directeur

J'ai pris ma retraite de l'UQAM en janvier 2001 et, pendant une année complète, je me suis éloigné presque totalement de mes occupations universitaires habituelles. Quelques mois avant cette retraite, j'avais décidé d'habiter de façon permanente le village d'Eastman dans les Cantons de l'Est, une région que je connais depuis fort longtemps. Avec mon nouveau statut de citoyen permanent, je me suis impliqué plus sérieusement dans la vie communautaire de ce village niché au pied du Mont Orford, en tant que membre du comité d'urbanisme et du comité d'environnement local. Puis, au début de 2002, des collègues de l'UQAM m'ont demandé de reprendre du service à temps partiel, comme professeur associé, au sein d'une équipe de recherche. J'ai donc repris contact de façon régulière avec mon ancien milieu de travail, mais sans les contraintes habituelles.

C'est durant cette période qu'on me demanda de soumettre ma candidature au poste de directeur de la maison des étudiants canadiens (MEC) à la Cité internationale universitaire de Paris. J'ai décidé de tenter l'aventure et, par la suite, tout se déroula très rapidement : une première entrevue, une deuxième, un comité de sélection et j'arrivais à Paris en début de

juillet. Comme j'avais pu me familiariser avec l'environnement de la Maison des étudiants pendant une semaine auparavant, mon entrée en fonction ne fut pas trop brutale, le directeur intérimaire m'ayant également fait profiter d'une immersion rapide. À vrai dire, je ne connaissais pas beaucoup le milieu de la Cité internationale universitaire et encore moins la Maison des étudiants canadiens. Je me rappelais avoir visité un ami français dans une des 37 maisons de la Cité, construites entre 1925 et 1969, alors que je poursuivais des études à Aix-Marseille il y a plus de trente ans, mais c'était tout; j'avais donc complété mes connaissances par la visite du site Web de la Cité (www.ciup.fr), par la lecture de quelques documents dont la récente monographie sur le 75^e anniversaire de la MEC, de même que par des conversations avec des anciennes directrices et directeurs.

À mon arrivée, donc, la maison était remplie en grande partie par des groupes d'étudiants américains qui, annuellement, font un séjour d'études durant les mois d'été dans la capitale française. Cela permet à la Maison d'aller chercher des revenus supplémentaires, car contrairement à plusieurs maisons de la Cité le financement de la MEC, une fondation privée, est basé

exclusivement sur les redevances, et on doit donc chercher un équilibre économique parfois précaire. Aussi, la première tâche du directeur est reliée à la fonction d'accueil : la maison des étudiants canadiens comprend 120 chambres individuelles ou doubles, occupées presque entièrement par des étudiants de niveau maîtrise ou doctorat ou encore des stagiaires, et une vingtaine de studios et d'appartements occupés pour de courts ou longs séjours par des chercheurs ou professeurs en année sabbatique. La tâche de directeur, c'est donc d'abord l'accueil dans son sens le plus noble, mais c'est aussi de s'occuper de tâches moins séduisantes, comme les tuyaux défectueux, le système de chauffage qui a des ratés ou les réfections diverses à entreprendre. L'accueil, c'est encore la volonté de résoudre les problèmes matériels dès les premiers jours de l'arrivée du contingent étudiant régulier en octobre (permis de séjour, aide au logement, documents administratifs multiples, etc.) mais également d'offrir une écoute personnalisée pour des problèmes d'un autre ordre mais non moins importants, au contraire. Puis, avec l'aide d'un comité de résidents élus, c'est la possibilité d'offrir une atmosphère conviviale et un environnement qui permet au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive, de se retrouver dans un lieu de vie chaleureux ou de participer aux multiples activités culturelles.

Outre l'accueil, la tâche du directeur comprend également un volet de relations publiques internes et externes. Ainsi, la Cité, c'est un parc de 34 hectares qui comprend 37 maisons d'origine différente (la

maison des étudiants canadiens, construite en 1926, est la première maison d'origine étrangère) et autant de directrices et directeurs, le plus important complexe sportif privé parisien, un théâtre soutenu par le ministère de la Culture, plusieurs bibliothèques et salles de lecture et le « trois étoiles » des restaurants universitaires de Paris. Bon an mal an, plus de 5 000 résidents venus du monde entier arrivent à la Cité chaque année, et de ce nombre, un tiers sont Français et deux tiers sont des étrangers représentant plus de 130 nationalités. De plus, quelle que soit son identité, chaque maison de la cité a une vocation internationale en ce sens qu'elle doit réaliser l'idée fondamentale, née avec la Cité elle-même, qui est de favoriser les échanges au sein de la communauté universitaire dans son ensemble, au-delà des clivages nationaux. C'est pourquoi la plupart des maisons, dont la MEC, réservent au moins 30 % de leurs chambres à des étudiants originaires d'autres pays et pratiquent un « brassage » qui assure la multiplicité des contacts internationaux.

Enfin, la tâche de directeur de cette maison, c'est aussi d'entretenir des liens avec des représentants de l'Ambassade du Canada et de la Délégation générale du Québec à Paris, de même qu'avec des représentants de divers organismes socioculturels qui s'intéressent à des degrés divers à la Maison des étudiants canadiens. Finalement, un des plus grands plaisirs de ce poste reste tout de même d'être en contact quotidien avec les étudiants, et à Paris par surcroît.

La retraite, c'est faire autrement

par *Évelyne Tardif*

La retraite, dit-on, c'est la période de la vie au cours de laquelle on a le temps de prendre son temps. Ce qui ne veut pas dire que l'on doit décrocher ou que l'on doit s'ennuyer devant un écran de télévision. En tout cas, pour moi, aucun ennui, puisque depuis le 31 mai 2001, date de mon départ, j'ai écrit deux livres; l'un a été publié en juillet 2002¹ et l'autre doit sortir des Éditions Hurtubise HMH en mars prochain². La retraite me permet enfin de retenir une seule priorité à la fois, ce qui est difficile quand, membre du corps professoral, on doit assumer simultanément des enseignements à renouveler constamment, des recherches subventionnées, des charges administratives ou des services à la collectivité.

Après ces deux livres qui présentent les résultats des deux dernières recherches subventionnées de ma carrière à l'UQAM, la retraite me permettra de développer des connaissances dans de nouveaux domaines, comme la géologie, la mycologie, ou tout simplement le jardinage, à condition, bien entendu, que la santé suive ! Ceci dit, voici quelques mots au sujet de mon dernier livre.

Qui milite au PQ et au PLQ

À la veille d'élections qui s'annonçaient aussi mouvementées qu'indécises, il m'était apparu particulièrement intéressant de connaître davantage ces « travailleurs et travailleuses de l'ombre » que sont les militants et militantes du Parti québécois et du Parti libéral du Québec.

Les différences de genre dans le militantisme

Un des grands intérêts de l'impressionnante enquête menée auprès d'un échantillon de 3 000 militants et militantes qui occupent des postes de responsabilité dans leur parti, c'est non seulement d'avoir identifié les contraintes que rencontrent les militantes dans leurs partis politiques respectifs, mais aussi de faire comprendre leur genèse. En mettant l'accent sur les différences de genre entre les militants et les militantes des partis politiques, nous avons fait référence à une différenciation sociale sexuée entre les hommes

et les femmes qui ne date pas d'hier et qui touche tous les aspects de la vie, qu'ils soient physiques, culturels, psychologiques, politiques, religieux ou autres. Cette différenciation sociale sexuée, qui explique certains comportements et certaines opinions de femmes et d'hommes, en politique, mais aussi vis-à-vis de la politique, doit être réévaluée, car elle contribue, encore aujourd'hui, au maintien des inégalités entre militants et militantes dans les partis politiques.

Au Québec, même si les portes du monde politique sont maintenant ouvertes aux femmes, même si les partis politiques les courtisent, de nombreuses différences de genre demeurent, les femmes gardant le handicap d'avoir longtemps été exclues de ce territoire, et les hommes ne voyant pas toujours d'un bon oeil cette « intrusion », qui signifie aussi pour eux partage du pouvoir.

Similitudes et différences dans les caractéristiques socio-économiques des effectifs militants

Parmi les ressemblances entre les effectifs militants des deux partis, il en est qui se rapportent aux caractéristiques propres à l'ensemble des personnes qui militent, comme le fait que les militants et les militantes viennent en majorité de familles nombreuses et politisées, qui ont su donner à leurs enfants, à tout le moins, l'intérêt pour la politique. Les aînés-es de famille sont surreprésentés-es dans les deux partis (par rapport à leur nombre dans l'ensemble de la population), mais être aînée de famille pour une fille, c'est souvent l'opportunité de prendre des responsabilités plus grandes, et ainsi de développer son « leadership », d'avoir confiance en soi, caractéristiques qui aident à transgresser certains rôles sociaux, encore très sexués, qui contribuent à éloigner les femmes de la politique.

Pourquoi milite-t-on au Parti québécois ou au Parti libéral ?

D'une façon générale, les hommes qui ont répondu à nos questions ne mentionnent que très peu l'influence de la famille dans leur intérêt pour la politique, alors que plusieurs femmes y font expressément référence. Cette différence de genre montre que

nombreuses sont les femmes qui ont davantage besoin que les hommes d'une famille atypique pour se lancer hors des sentiers battus.

Si les militants et les militantes du Parti québécois ont choisi de donner de leur temps à leur parti, c'est surtout, dans la majorité des cas (surtout pour les hommes), parce que ce sont des souverainistes, qui disent vouloir faire avancer la cause de l'indépendance du Québec, travailler à avoir un pays distinct pour le peuple du Québec. Parmi les membres du Parti libéral, inversement, l'idée de « maintenir le Québec dans le Canada » n'est pas affichée comme la priorité. Si on milite au Parti libéral, c'est, semble-t-il, d'abord parce qu'on est en accord avec l'ensemble de son programme, avec son libéralisme, etc. On voit ici la plus importante différence entre les deux partis, même si l'option fédéraliste arrive en deuxième position des raisons évoquées pour militer au Parti libéral.

Dans les deux partis, les femmes expriment des intérêts plus variés que leurs homologues masculins dans leurs raisons pour militer dans leur parti. Pour elles, c'est davantage la perspective de changer les choses, de participer au pouvoir et de relever un défi qui les pousse à militer dans un parti politique. Pour ces femmes, plus que pour les hommes, c'est effectivement un défi que de s'impliquer dans un domaine qui a été longtemps une chasse gardée masculine.

Les satisfactions que procure le fait de militer dans un parti sont nombreuses et variées même si des difficultés ont été signalées par la moitié des personnes interrogées, notamment des difficultés suscitées par le mode de fonctionnement du parti ou la difficulté de concilier le militantisme et la vie professionnelle ou diverses contraintes personnelles.

Par ailleurs, plusieurs militantes, dans chaque parti, trouvent toujours que, dans leur parti, les femmes ne semblent pas être prises au sérieux. Par contre, à part quelques unes, elles ne se plaignent pas des tâches

cléricales qu'elles sont amenées à faire, alors que plusieurs militants (surtout du Parti libéral) s'en plaignent.

Les partis politiques ne puisent pas dans leur effectif militant en période électorale

Même si nous avons affaire à des personnes qui militent depuis de nombreuses années dans leur parti, que ce soit au Parti québécois ou au Parti libéral, qui y consacrent bénévolement beaucoup de leur temps, c'est une infime proportion d'entre elles qui disent avoir été sollicitées à se présenter sous la bannière du parti aux élections. C'est particulièrement flagrant chez les femmes, surtout chez les militantes libérales. Là encore, cette différence de genre entre les sexes montre que, même si les femmes sont maintenant acceptées dans les partis politiques, on leur fait, semble-t-il, encore moins confiance qu'aux hommes pour remporter les élections dans leur comté.

Il est bon de rappeler un constat récurrent de toutes nos recherches avec les élues politiques : la presque totalité des femmes qui se lancent en politique doivent être systématiquement sollicitées, puis encouragées au plus haut niveau à poser leur candidature. Elles doivent effectivement sentir qu'elles auront le soutien nécessaire dans cette aventure qui, elles le savent très bien, sera moins facile pour elles que pour leurs homologues masculins. Car les partis politiques, quels qu'ils soient, disent encore aujourd'hui aux femmes : « Entrez, mesdames, faites comme chez nous »³.

1. Évelyne Tardy, *Les femmes et les conseils municipaux du Québec*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2002.
2. Évelyne Tardy, avec la collaboration de Rébecca Beauvais et André Bernard, *Égalité Hommes-Femmes ? Le militantisme au Québec : le PQ et le PLQ*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2003.
3. Huguette Bouchardeau, *Un coin dans leur monde*, Paris, Éditions Syros, 1980, p. 57.

Voici une invitation des plus chaleureuses à visiter l'exposition de notre collègue retraité, **Giuseppe Fiore** :

Tragitto, par Giuseppe Fiore

Exposition à la Maison des arts de Laval,
du 27 avril au 29 juin 2003.

« L'exposition *Tragitto* retrace les étapes de la carrière artistique de Fiore (...) l'art de Fiore s'affirme comme une recherche incessante qui, en effet, nous cloue, autant artiste que spectateur, au cœur de l'œuvre, sorte de tréfonds, comme au cœur de l'existence. » (Extrait de l'article *Tragitto* : Fiore, par Françoise Le Gris. p. 12).

*

L'éditeur VLB vient de publier

Une Fenêtre sur la modernité, les Apprentis-Sorciers,
par **Jean-Guy Sabourin**.

C'est le récit de cette aventure théâtrale qui commença dans la pénombre des années cinquante et se prolongea jusqu'à l'Expo 67 à Montréal, mais aussi au Festival international du théâtre amateur de Monaco en 1965. Ionesco, Beckett, Brecht, Perrault furent les auteurs les plus souvent présentés. Un public fidèle et une presse souvent élogieuse firent des Apprentis-Sorciers une troupe de théâtre exemplaire. Une douzaine de témoignages des participants font de ce livre un vivant document de ce que fut le théâtre de ces années difficiles.

*

« La retraite : c'est faire autrement », nous confie notre collègue **Évelyne Tardif**, dans un article de ce bulletin. Qu'a-t-elle donc fait depuis le début de sa retraite, en mai 2001, et son départ du Québec pour habiter à Corenc, en France ? Eh bien, elle a écrit deux livres :

Les femmes et les conseils municipaux du Québec,
par Évelyne Tardif,
Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2002.

Égalité Hommes-Femmes ? Le militantisme au Québec : le PQ et le PLQ

par Évelyne Tardy, avec la collaboration de
Rébecca Beauvais et André Bernard,
Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2003.

*

13^{es} Rencontres Gérontologiques, sous la
présidence d'honneur d'André Bergeron

Il me fait plaisir de vous informer que notre collègue **André Bergeron** a été sollicité pour être président d'honneur des « 13^{es} Rencontres Gérontologiques », qui auront lieu en Martinique les 2 et 3 octobre 2003. Le thème des journées portera sur « Les relations affectives chez les personnes âgées », et notre collègue donnera deux conférences, l'une sur « La santé sexuelle et la vie affective » et l'autre sur « Le deuil, la dépression et la spiritualité ».

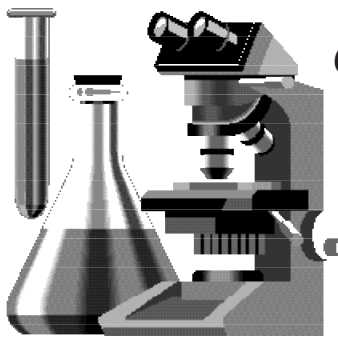
*

Patrick Plumet (2002) : "History of the archaeological research in Arctic Quebec", in *Honoring our Elders. A History of Eastern Arctic Archaeology*, William W. Fitzhugh, Stephen Loring & Daniel Odess (eds.), Washington, National Museum of Natural History, The Smithsonian Institution, Contribution to Circumpolar Anthropology 2, p. 187-204, suivi de "The history of archaeological research in Nunavik (Nouveau-Québec) : A second opinion", par Charles A. Martij (p. 205-213), puis de Patrick Plumet.

*

Notre collègue des arts, **Micheline Couture**, nous informe de la tenue d'un colloque sous les auspices du Conseil des arts textiles du Québec :

Toutes Tendances Textiles
le samedi 24 mai 2003
Fonderie Darling
Café Cluny
257, rue Prince, Montréal



Capsules chimiques

par Daniel Vocelle

La guerre des mondes : les humains contre les insectes piqueurs (II)

Il existe heureusement une riche pharmacopée pour la plupart des maladies transmises par les insectes. À moins d'être déjà affaiblie par un état de santé précaire, une personne victime de paludisme (malaria) ou d'autres infections véhiculées par les insectes pourra être complètement guérie.

Il n'en fut pas toujours ainsi, et l'histoire de la malaria illustre bien les difficultés de trouver de bons remèdes.

Remèdes contre le paludisme : petite histoire de la quinine

Plusieurs médicaments viennent à bout de la malaria, qui afflige encore de nos jours près de 300 millions d'humains. L'histoire de la malaria et de son principal remède, la quinine, vaut la peine d'être brièvement racontée.

Cette maladie a fait son apparition dès les débuts de la civilisation. Attribuée dans un premier temps à l'air fétide des marécages, ce n'est qu'en 1880 qu'un médecin français Alphonse Leveran mit en évidence la cause exacte de la malaria en retrouvant dans le sang des personnes malades un protozoaire appelé *Plasmodium*. Le protozoaire ne se propage pas dans l'air mais provient de la piqûre d'un insecte appelé Anophèle, lui-même contaminé par le protozoaire. Il existe quatre types de malaria; celle provenant du protozoaire *Plasmodium falciparum* est la plus grave.

Le premier remède contre la malaria fait son apparition vers 1630, lorsque la femme du vice-roi du Pérou, la condessa de Chinchon, est guérie de la maladie en prenant des infusions d'une écorce d'un arbre poussant à flanc de montagnes des Andes. Cet arbre, le cinchona, baptisé du nom de la comtesse de Chinchon, donne une écorce renfermant un fébrifuge qui deviendra populaire en Europe sous le nom de poudre des Jésuites.

En 1820, les chimistes français Pelletier et Caventou en isolent les principes actifs, la quinine et la cinchonine (beaucoup moins active). Les Anglais populariseront l'usage de la quinine en inventant le cocktail Gin Tonic, fait de gin et d'eau carbonatée contenant de la quinine qui donne un goût un peu amer à la boisson. Cette préparation est commercialisée sous le nom de Tonic Water. La quinine peut non seulement réduire (et souvent guérir) le nombre de crises de fièvre causées par la malaria, mais peut aussi agir comme un agent prophylactique. Lors de la Première Grande Guerre, l'Allemagne, coupée des sources d'approvisionnement de quinine, se mit à la recherche de composés anti-paludéens de synthèse. Le colorant appelé Bleu de Méthylène étant reconnu pour son action fébrifuge, les chimistes allemands s'inspirèrent de sa structure chimique pour mettre rapidement au point plusieurs remèdes très intéressants contre la malaria, dont la quinacrine. Au cours de la Deuxième Grande Guerre, ce fut au tour des Alliés d'être coupés des sources d'approvisionnement de quinine, étant donné l'occupation par les Japonais des pays producteurs (le cinchona ayant été transplanté avec succès dans le Sud-Est asiatique). Les Américains se mirent à la recherche de succédanés, et la chloroquine, déjà synthétisée par les Allemands dans les années 30, devint le remède de choix. La quinine elle-même ne put être synthétisée qu'en 1944 par le grand chimiste américain R. B. Woodward (1917-1979), deux fois prix Nobel de chimie, en 1965 et en 1981. Les différentes synthèses de la quinine ne sont pas économiquement rentables car elles coûtent trop cher.

Beaucoup de recherches se font encore de nos jours pour découvrir de nouvelles molécules efficaces contre les *Plasmodium*, car des souches résistantes à la quinine, de même qu'à la chloroquine, ont vu le jour.

La mauvéine, un colorant découvert par accident

La recherche d'une synthèse de la quinine a eu une retombée inattendue, puisque cela a permis de mettre au point le tout premier pigment synthétique utile dans la coloration des textiles. En 1856, un jeune chimiste de 18 ans, William Henry Perkin (1838-1907), se dit qu'il parviendrait à synthétiser la quinine, une molécule ayant 20 atomes de carbone, en faisant réagir deux molécules de 10 atomes de carbone. Il importe de signaler que la structure chimique de la quinine n'était pas connue à cette époque et que celle-ci ne devint connue qu'au 20^e siècle. De cette expérience, il n'obtint qu'un solide rouge brun. Il fit d'autres essais avec différents composés issus du goudron et finalement, il obtint dans un rendement de 5 % un solide de couleur pourpre. Il améliora la synthèse et put ainsi produire cette poudre en quantité. Dès 1857, l'industrie française du textile utilisa cette poudre à des fins de colorant et ils y donnèrent le nom de mauvéine ou de mauve; cette nouvelle couleur devint fabuleusement populaire pendant plusieurs décennies. Perkin devint millionnaire et consacra le restant de sa vie à la recherche chimique dans le laboratoire qu'il s'était fait construire dans son château anglais.

Les nôtres dans l'actualité...

Tragitto : Fiore

Exposition à la Maison des Arts de Laval, du 27 avril au 29 juin 2003

par *Françoise Le Gris*, commissaire
Département d'histoire de l'art, UQAM

L'exposition *Tragitto* retrace les étapes de la carrière artistique de Fiore et comporte des œuvres s'échelonnant sur plus de cinquante ans et qui rendent compte de la multiplicité des engagements de Fiore. On trouve, en effet, une variété de manières qui, dans leur diversité, n'en laissent pas moins apparaître des constantes. Ainsi, dessins, peintures, estampes, monotypes et techniques mixtes démontrent l'intérêt de Fiore pour des modes d'expression différents. Son implication et ses réalisations en design et dans le domaine de l'intégration des arts à l'architecture consolident également une démarche multidisciplinaire.

Si l'art de Fiore passe par l'exploration de différents médiums artistiques, il ménage également des passages entre figuration et non-figuration, faisant évoluer des manières où alternent une gestualité énergique, robuste et des compositions spatiales où agit une secrète géométrie. Cet art fait d'alternances révèle également une fascination pour le langage subtil et nuancé du noir et blanc et, par ailleurs, une pulsion impérieuse commandant des œuvres où la couleur éclate, se diffracte et irradie. L'art de Fiore témoigne d'une pensée mouvante et d'une ouverture

sensible au monde contemporain. Que l'artiste traite du thème « pop » des nageurs et de la plage, ou du thème tragique de la torture, la peinture transcende néanmoins toujours son sujet, pour s'affirmer comme le lieu où se livre le véritable combat que l'artiste mène avec lui-même et avec la vie, le monde.

Le parcours de Fiore, inscrit sur des supports variés et à travers un art polymorphe, trace une cartographie qui a pour noms propres : Adriatica, Tucuman, Mochima, Amazonie, Orient ou encore Rivière des Mille-Isles. Si l'art de Fiore, dans sa mobilité, suggère le mouvement géologique, n'est-ce pas qu'il brasse des strates de notre savoir visuel ou encore fait apparaître les contrées de notre inconnaissance. Et au-delà, n'est-ce pas encore que surgit la présence lancinante du continent ultime, qui est le continent du corps, affirmé ou différé, mais non moins obsédant. Des petits formats à la mesure de la paume jusqu'aux œuvres monumentales, l'art de Fiore s'affirme comme une recherche incessante qui, en effet, nous cloue, autant artiste que spectateur, au cœur de l'œuvre, sorte de tréfonds, comme au cœur de l'existence.

**Section des documents
relatifs à la réunion statutaire annuelle 2003
de l'assemblée générale de l'Association**

Rapport de la présidente

Nathalie Langevin

Je tiens d'abord à remercier les membres du conseil d'administration pour leur support et leur dévouement. C'est avec des personnes de leur qualité qu'une association comme la nôtre peut non seulement exister, mais progresser et être active.

Comme vous avez pu le constater, notre collègue Roch Meynard n'était pas vraiment à la « retraite » cette année encore : trésorier, registraire, archiviste, éditeur du bulletin, président de la FRUQ, et puis webmestre. La communication sur le réseau Internet a été très populaire; notre webmestre Roch a eu du travail. Merci, webmestre.

Notre secrétaire, pour sa part, a dû s'astreindre à passer plusieurs heures à son ordinateur avec les dix rencontres du CA et, en plus, les autres tâches qu'elle a bien voulu accepter. Chapeau, Suzanne !

La tenue d'une première conférence publique, en octobre, n'aurait pas été un succès sans la persévérance et le travail acharné de Rachel Desrosiers, notre vice-présidente. Le Bulletin, aussi sous sa gouverne, fait l'envie de plusieurs associations de retraités et de bien d'autres groupes; nous en sommes très fiers. Je me dois de remercier les collègues qui participent à ce succès par des articles et des collaborations régulières. Merci, Rachel et Roch, pour le plaisir que nous donne la lecture de *Pour la suite du monde*.

Les activités culturelles n'auraient pu se faire sans le concours de Geneviève et de Giulia. Ce fut l'année des grandes sorties. Le Jardin botanique, le Port de Montréal, la Maison de Radio-Canada, le Centre canadien d'architecture, et bien sûr notre dernière rencontre à la Société métropolitaine de transport. Ces activités demandent de l'organisation et du « timing ». Nous, nous n'avons qu'à être là au bon moment. Mais pour nos deux organisatrices, que de temps passé au téléphone ou sur Internet pour faire les demandes. Que de déplacements pour rencontrer les responsables, pour discuter afin d'avoir LA personne qui accompagnera notre groupe. Et enfin, que d'heures à préparer les communiqués et les rappels... Tout ça sans savoir combien de nos membres apprécieront et seront là. Bravo !

Que dire aussi de *Monsieur Espaces 50+*, notre conseiller, Jean Carette, qui, avec son expertise, nous représente au Comité technique sur les assurances collec-

tives et au Comité de retraite de l'Université du Québec. Ce sont des dossiers qui se discutent d'abord à la FRUQ. Merci, Jean, pour ta disponibilité.

À titre de collaborateurs autres que les membres du CA, je veux remercier Éric Volant pour sa participation au Comité de la bourse d'études de l'APR-UQAM et Bertin Trottier pour avoir accepté de nous représenter au Comité de gestion du Centre de services du personnel de l'UQAM de la Caisse d'économie de la culture. Disons aussi que notre collègue a été élu au CA de la Caisse de la culture; donc soyons sans inquiétude, nous sommes très bien défendus.

Affaires administratives

Depuis l'assemblée générale de mai 2002, il s'est passé beaucoup de choses. Dès sa première réunion officielle, l'AG a mis en place un nouveau comité permanent, le *comité des conférences publiques* (CCP) et a nommé comme membres Rachel Desrosiers, Jean Carette et Nathalie Langevin. Outre l'élaboration d'un dossier définissant la nature et le fonctionnement du CCP (disponible sur le site Web de l'Association), les membres avaient comme mandat d'organiser une première conférence ouverte au grand public. La conférence a eu lieu le 25 octobre 2002 et ce fut un succès.

Nous attribuons le succès de cette première pour l'APR-UQAM, d'abord à la compétence du conférencier, Éric Volant, et aux spécialistes qui l'ont accompagné, mais aussi au travail immense qu'a déployé le CCP pour assurer une logistique adéquate.

Outre les dix réunions prévues à l'agenda, les membres du CA ont été appelés à participer à plusieurs événements : des colloques, conférences, représentations,ancements d'ouvrages littéraires et artistiques et comités de tous ordres. Ils se sont fait un devoir d'être là, pour donner de la visibilité à notre groupe. C'est une façon de dire que nous ne sommes pas disparus avec la retraite.

Fédération des retraités de l'Université du Québec

Notre association a droit à trois délégués à la FRUQ. Roch Meynard, après avoir assumé un intérim à la présidence, a été élu président pour un mandat de deux ans lors de l'assemblée générale qui se tenait en novembre 2002. Rachel Desrosiers et Nathalie Langevin ont assisté à l'assemblée générale et au colloque qui se tenait à cette même occasion, colloque qui a permis de définir les interventions de la FRUQ dans les dossiers

des régimes de retraite et des assurances collectives.

Une nouvelle stratégie a été mise en place pour contrer les fins de non recevoir des revendications des retraités. L'approche privilégiée est axée sur une étude plus actuelle en termes de gestion d'un régime de retraite. Un document à cet effet a été acheminé à diverses instances.

Dans la foulée de la campagne électorale, l'Alliance des associations de retraités a proposé une stratégie plus agressive que celle de la FRUQ, à laquelle nos membres ont donné leur accord.

Campagne Centraide

Comme l'an dernier, j'ai siégé sur le comité Centraide-UQAM. Nos efforts ont été couronnés de succès car l'objectif de 125 000 \$ a été largement dépassé. Aux dernières nouvelles, nous aurions amassé au-delà de 156 000 \$.

Bourse d'excellence de l'APR-UQAM

Cette année encore, une bourse d'études de 1 000 \$ a été attribuée à un étudiant au baccalauréat. Jean Demers, étudiant en informatique, s'est mérité la bourse grâce à ses efforts, sa persévérance et à son bulletin, qui affichait une note quasi-parfaite. La bourse sera remise par votre présidente lors d'une cérémonie spéciale organisée par la Fondation de l'UQAM.

La Caisse d'économie de l'UQAM

Notre cinquième anniversaire fut sans aucun doute l'événement le plus marquant du dernier exercice, puisqu'il a donné lieu à certaines réflexions sur le rôle et le vécu des coopératives financières, réflexions qui se sont entre autres inscrites dans le cadre du nouveau démocratique du Mouvement Desjardins, tel que vécu lors des assises tenues au cours de la dernière année. Une facette non négligeable de ces assises consistait en l'engagement du Mouvement Desjardins dans la recherche de solutions pour mettre un terme à une chute significative et soutenue du taux de satisfaction des membres de plusieurs caisses.

Il est agréable de souligner que cette vague d'insatisfaction nous a contournés. Nouveau modèle de partenariat entre une caisse-mère et ses centres de services, notre centre est souvent cité en exemple au sein de Desjardins. Ainsi, nous participons pleinement au conseil d'administration et au comité de vérification et de déontologie de la Caisse de la culture, de même qu'à l'évaluation du directeur général et de la

directrice du développement, prérogatives réservées habituellement au seul CA. D'autre part, nous avons démontré notre dynamisme au sein de notre caisse-mère en étant le maître d'œuvre du document final retenu par la Caisse de la culture dans le dossier du nouveau démocratique.

L'élaboration d'un plan d'affaires propre au Centre de services de l'UQAM nous est apparu un enjeu important dans notre rôle au sein de la Caisse de la Culture, ce qui a été réalisé avec succès.

Fondation de l'UQAM

Une campagne de financement est actuellement en cours et nous vous invitons à être généreux. Des précisions vous seront fournies par notre collègue Guy Goulet, co-président de la campagne, qui agit à titre de représentant des retraités.

Formation des futurs retraités et retraitées

Nous avons rencontré les futurs retraités lors des deux sessions de formation offertes par SPUQ-UQAM. Suzanne Lemerise et moi avons exposé les raisons d'être de l'Association et les moyens que nous offrons pour contrer l'isolement : le bulletin, les activités, les conférences, les visites, les échanges sur le réseau Internet, etc.

ESPACES 50 + : l'UQAM tout au long de la vie

Plusieurs membres de notre association ont participé aux diverses activités d'Espaces 50+. Certains font partie de comités de travail ou ont soumis des projets. Disons que nos membres ne sont pas restés insensibles à cette nouvelle initiative de l'UQAM, dont notre collègue Jean Carette est le délégué général.

Nous croyons que nos membres sont des personnes-ressources importantes, qui pourraient être appréciées des personnes âgées qui veulent s'engager dans des projets porteurs de compétences et de savoirs divers. Notre collègue Jean Carette nous informera des activités et du développement de ce nouveau centre d'études de l'UQAM, lui qui sera notre hôte lors de l'assemblée générale.

Pour terminer, je me dois de dire que la présidence de l'APR-UQAM a été dès plus enrichissante et je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée.

Bonne chance au nouveau conseil d'administration et longue vie à l'Association !

Rapport du trésorier et du registraire

Roch Meynard

Au cours de l'exercice 2002-2003, l'effectif de l'Association est resté stable, à 159 membres. De ces 159 membres, sept sont des collègues en retraite graduelle et trois sont des membres d'honneur. Sur un total de 270 retraités de plein exercice, l'APR-UQAM comptait au 30 avril 151 cotisants, soit un pourcentage de 55,9 %, encore en légère baisse par rapport à l'an dernier.

Comme par le passé, tous les nouveaux retraités de plein exercice et les collègues qui se sont joints au programme de retraite graduelle de l'Université ont reçu une invitation personnelle à devenir membres de l'APR-UQAM.

L'Association est toujours dépositaire du *Répertoire des professeurs retraités de l'UQAM*, qu'elle met à jour une fois l'an. Au 30 avril 2003, le fichier comportait 327 dossiers, dont 47 inactifs (46 décès et 1 retrait).

En 2002-2003, les dépenses se sont élevées à 8 660 \$, en hausse de 6,0 % sur l'an dernier. Les revenus de cotisation ayant été légèrement plus élevés que prévu, nous avons tout de même terminé l'année sans déficit d'opération. À la fin de l'exercice 2002-2003, l'avoir net de l'Association se maintenait à 3 360,91 \$. L'APR-UQAM est donc en bonne santé financière, quoique l'équilibre budgétaire soit un peu juste.

Le soutien financier du SPUQ a été, encore cette année, de 3 500 \$. L'an dernier, ce soutien représentait 42,8 % ; cette année, il ne représentait plus que 40,4 % des dépenses.

Le présent rapport inclut les tableaux suivants : l'état de l'effectif de l'Association au 30 avril 2003 (ci-dessous) ; le bilan et l'état des résultats pour l'exercice 2002-2003 (p. 17-18) ; et les prévisions budgétaires de

Effectif de l'Association au 30 avril 2003

		%
ENSEMBLE DES RETRAITÉS au fichier APR-UQAM		
Nombre total de dossiers au fichier	327	
Dossiers inactifs (décès, retraits, etc.)	-47	
Retraite annoncée, mais non en vigueur	0	
Nombre de dossiers pertinents		280
Professeurs retraités	270	100,0
Professeurs en retraite graduelle	7	
Membres d'honneur	3	
Nombre de dossiers pertinents		280

MEMBRES DE L'ASSOCIATION -- 30 avril 2003

Nombre de cotisants, professeurs retraités	151	55,9
Nombre de cotisants, professeurs en retraite graduelle	4	
Décès dans l'année, cotisants professeurs retraités	1	
Décès dans l'année, cotisants professeurs en retraite graduelle	0	
Membres cotisants		156
Membres d'honneur	3	
Membres actifs		159

RÉPARTITION DES ADRESSES -- 30 avril 2003 (professeurs retraités seulement)

	Adresse postale	Adresse courriel
Québec	240	142
Canada	3	1
États-Unis	4	2
Étranger	7	5
Adresse inconnue	16	0
	270	150

Association des professeures et professeurs retraités
de l'Université du Québec à Montréal

Bilan au 30 avril 2003

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse

CE Desj. Culture – EOP 1 899,29 \$

CE Desj. Culture – ES1 1 324,15 \$

CE Desj. Culture – CS 5,00 \$

Total encaisse 3 228,44 \$

Soutien financier externe

Compensation SPUQ à recevoir 0,00 \$

Total soutien financier externe 0,00 \$

Débiteurs

Comptes-clients APR-UQAM 0,00 \$

Total débiteurs 0,00 \$

Total actif à court terme 3 228,44 \$

Actif à long terme

Immobilisations

Équipement de bureau 69,96 \$

Matériel informatique 483,26 \$

Total immobilisations 553,22 \$

Amortissement accumulé

Équipement de bureau -25,18 \$

Matériel informatique -173,97 \$

Total amortissement accumulé -199,15 \$

Total actif à long terme 354,07 \$

Total actif 3 582,51 \$

PASSIF

Passif à court terme

Créditeurs

Compte en fiducie ARUQ 171,60 \$

Cotisations payées d'avance 50,00 \$

Compte UQAM #4-872-A88-1-5 0,00 \$

Total dettes courantes exigibles 221,60 \$

Total passif à court terme 221,60 \$

Total passif 221,60 \$

AVOIR DE L'ASSOCIATION

Avoir net en début d'exercice 3 351,65 \$

Apport de l'exercice courant 9,26 \$

Total avoir de l'Association 3 360,91 \$

Total passif et avoir de l'Association 3 582,51 \$

Association des professeures et professeurs retraités
de l'Université du Québec à Montréal

État des résultats du 1er mai 2002 au 30 avril 2003

REVENUS

Cotisations et dons			
Cotisations annuelles ordinaires	4 770,00 \$		
<i>Total</i> cotisations et dons		4 770,00 \$	
Soutien financier externe			
Soutien SPUQ – Fr. de représ.	800,00 \$		
Soutien SPUQ – Fr. de poste	1 500,00 \$		
Soutien SPUQ – Impress., reprod.	1 200,00 \$		
<i>Total</i> soutien financier externe		3 500,00 \$	
Autres revenus			
Act. sociales, culturelles et sport.	60,00 \$		
Événements spéciaux	290,00 \$		
Divers	48,00 \$		
Revenus d'intérêts	0,66 \$		
<i>Total</i> autres revenus		398,66 \$	
Total REVENUS			8 668,66 \$

DÉPENSES

Salaires, honoraires, commissions			
Honoraires de projet	723,00 \$		
<i>Total</i> salaires, honoraires, comm.		723,00 \$	
Impôts et taxes (TPS, TVQ)			
TPS	219,26 \$		
TVQ	251,37 \$		
<i>Total</i> impôts et taxes		470,63 \$	
Dépenses de fonctionnement			
Frais de voyage	196,35 \$		
Frais de représentation	1 730,92 \$		
Tributs commémoratifs	100,00 \$		
Frais de transport	0,00 \$		
Frais de poste, messageries	2 184,61 \$		
Téléphone, télécomm.	0,00 \$		
Impressions, reproductions	1 764,47 \$		
Fournitures de bureau	537,27 \$		
Droits, permis, taxes d'aff.	32,00 \$		
Cotisations, redevances	720,00 \$		
Frais financiers	1,00 \$		
<i>Total</i> dépenses de fonctionnement		7 266,62 \$	
Amortissement, dépréciation			
Équipement de bureau	25,18 \$		
Matériel informatique	173,97 \$		
<i>Total</i> amortissement, dépréciation		199,15 \$	
Total DÉPENSES			8 659,40 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			9,26 \$

APR-UQAM

**Prévisions budgétaires
pour l'exercice 2003-2004**

	<i>Prévisions 2003-2004</i>	<i>Exercice 2002-2003 Résultats</i>	<i>Prévisions</i>
Prévisions de revenus			
Cotisations ordinaires des membres 160 à 30 \$, 5 à 20 \$	4 900 \$	4 770 \$	4 600 \$
Soutien financier du SPUQ	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
Autres revenus	400 \$	399 \$	0 \$
Total des revenus pour l'exercice	8 800 \$	8 669 \$	8 100 \$
Prévisions de dépenses			
Honoraires, compensations, dédommagements	600 \$	723 \$	0 \$
Frais de représentation et de voyage <i>Réceptions, délégations, voyages, etc.</i>	1 950 \$	1 927 \$	1 950 \$
Frais de poste, messageries <i>Frais d'envoi, poste, téléphone, etc.</i>	2 200 \$	2 186 \$	1 950 \$
Publications et documents officiels <i>Bulletin, APRvite, documents officiels</i>	1 800 \$	1 765 \$	1 500 \$
Papeterie, impressions, fournitures <i>Papier à en-tête, fournitures, logiciels, etc.</i>	800 \$	537 \$	750 \$
Cotisations, permis, assurances, tributs comm.			
Cotisation FRUQ (4 \$ par membre)	660 \$	620 \$	620 \$
Associations affinitaires	200 \$	100 \$	100 \$
Droits, permis, frais divers	50 \$	32 \$	40 \$
Locations, entreposage, assurances	330 \$	0 \$	300 \$
Tributs commémoratifs	100 \$	100 \$	200 \$
Amortissement, dépréciation, taxes diverses			
Amortissement (équipement et matériels)	200 \$	199 \$	0 \$
TPS et TVQ versées	500 \$	471 \$	500 \$
Total des dépenses pour l'exercice	8 790 \$	8 660 \$	7 910 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	10 \$	9 \$	190 \$

Rapport de la secrétaire

Suzanne Lemerise

Depuis l'assemblée générale du 22 mai 2002, le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises, soit le 5 juin, le 21 août, le 18 septembre, le 16 octobre, le 20 novembre, le 15 janvier, le 19 février, le 19 mars et le 16 avril. Les procès-verbaux de ces réunions sont affichés sur le site Web de l'Association (<http://www.apr-uqam.org>).

Il est toujours possible pour les membres de l'APR de présenter un point aux ordres du jour en communiquant avec la présidente. Les réunions se tiennent habituellement la même journée que les activités culturelles et sociales. Cette année, c'était le mercredi.

Malgré l'avènement du courrier électronique, le téléphone demeure un outil privilégié d'information. Nous recevons quelques messages par semaine, auxquels nous répondons ou que nous référons, selon les besoins, à la présidente ou au registraire de l'Association. Depuis deux ans, nous avons inauguré une

nouvelle pratique pour mieux planifier le dîner convivial et les activités culturelles et sociales : la confirmation des présences. Aussi plusieurs membres de l'Association ont-ils déjà pris l'habitude de confirmer leur présence par le biais du répondeur téléphonique. Nous apprécions être en mesure de prévoir le nombre de repas à commander et le nombre de personnes devant assister aux activités. Nous remercions donc tous ceux qui se sont prêtés de bonne grâce à cette nouvelle façon de faire.

Outre le répondeur téléphonique, le *Répertoire des professeures et professeurs retraités* constitue, pour les membres, un excellent outil de communication et de référence. Publié chaque année fin septembre (et mis à jour régulièrement dans sa version Web), ce répertoire est fort utile aux collègues, selon l'appréciation explicite de plusieurs.

Pour conclure, je voudrais vous dire le plaisir que j'ai eu à travailler pour notre Association, qui se démarque par son dynamisme.

Rapport de la directrice du Bulletin

Rachel Desrosiers

C'est l'heure des bilans pour notre bulletin *Pour la suite du monde* et, souvent, pour mieux évaluer le chemin parcouru, il faut retourner en arrière. Depuis que j'ai assumé la direction du bulletin, soit avec le numéro 7 d'octobre 1998, nous avons publié un total de 312 pages d'échanges avec nos lectrices et lecteurs. Cette année, les trois numéros du bulletin comptaient 24 pages chacun, soit le triple du volume de la parution de celui d'octobre 1998. Le bulletin est donc vraiment devenu un lieu de réflexion et d'expression important, « un médium de rassemblement » comme nous le souhaitions dans l'article à la une de notre premier numéro. Un autre objectif visant « un juste équilibre entre les collaborations nouvelles et celles qui sont plus régulières » a aussi été atteint et maintenu.

En janvier, nous avons interpellé des collègues vivant maintenant à l'étranger. Ainsi, vous avez pu lire des articles en provenance de France et du Brésil. Le succès qu'a connu l'introduction des *Capsules*

chimiques dans le bulletin de février 2002 nous a amenée à en faire une rubrique permanente sous la responsabilité de notre collègue Daniel Vocelle. Un succès en appelant un autre, le numéro d'octobre 2002 a vu apparaître une seconde rubrique permanente : *Le petit salon illustre de l'APR*. C'est donc avec fierté que nous répertorions les publications, productions artistiques ou autres, mérites et titres attribués aux professeures et professeurs retraités de l'UQAM (du moins celles et ceux qui sont portés à notre connaissance).

Les finances de notre association le permettant, le bulletin s'est engagé graduellement dans la production annuelle d'un numéro faisant place à un article illustré. Ainsi cette année, l'article de Suzanne Lemerise, *La collection Irène Senécal*. La petite histoire d'une collection de dessins d'enfants était accompagnée d'un encart présentant quatre pages de magnifiques reproductions en couleur de spécimens de la collection.

C'est avec plaisir que je vous retrouverai, chères lectrices et lecteurs, en octobre prochain et je vous

remercie de votre intérêt soutenu pour le bulletin *Pour la suite du monde*. Heureuse saison printanière et estivale ! Mon appréciation toute de gratitude rejoint celles et ceux qui ont engagé temps et intelligence dans la rédaction d'articles qui font la valeur de notre bulletin. Depuis que je me suis lancée dans l'aventure

de sa direction, j'ai pu compter sur la collaboration généreuse et efficace de Roch Meynard dans le travail d'édition et sur les conseils et appréciations bienveillantes des membres du conseil d'administration; je les en remercie très chaleureusement.

Rapport du Centre d'aide pédagogique aux étudiants et étudiantes (CAPÉ)

Nadia Fahmy-Eid,
pour l'ensemble des membres du CAPÉ

Le CAPÉ a entamé sa troisième année de fonctionnement avec la même persévérance et le même enthousiasme que les deux années précédentes. Nous sommes maintenant neuf professeurs et professeurs (trois de plus que l'an dernier) provenant d'horizons disciplinaires variés. Trois autres prof. ont manifesté l'intention de se joindre au groupe en septembre prochain.

Jusqu'ici, une quarantaine d'étudiantes et d'étudiants ont eu recours à nos services; la majorité était inscrite dans divers programmes des sciences humaines, alors qu'une minorité provenait des sciences de l'éducation, de lettres et communications, ainsi que des sciences de la gestion. Quant à l'objectif du CAPÉ, il a continué à revêtir la forme d'une aide pédagogique individualisée dans le domaine de la méthodologie du travail intellectuel.

Nous voudrions, à ce niveau, souligner le fait que le CAPÉ doit son bon fonctionnement à l'assistance fournie par la Faculté des sciences humaines dont la nouvelle vice-doyenne, Mme Hélène Manseau, a pris la relève de Mme Monique Lemieux avec autant de disponibilité et d'efficacité que cette dernière. L'assistance de Mme Manseau au CAPÉ revêt diverses formes : attribution de locaux de travail et de réunion, conseils pour mieux orchestrer notre publicité, dont la Faculté

a accepté d'assumer les coûts, contacts avec les directions de programmes et de départements de la Faculté, ainsi qu'avec les Services à la vie étudiante — qui nous ont accordé d'ailleurs un petit budget de fonctionnement. Enfin, la Faculté des sciences humaines continue à faire bénéficier le CAPÉ des services d'un professionnel, M. Ghislain Auger, qui agit, entre autres, comme intermédiaire entre les prof. et les étud. qui demandent de l'aide. Il faut souligner, à cet égard, la compétence et le professionnalisme qui caractérisent le travail de M. Auger.

Ce tableau encourageant de l'état des lieux au CAPÉ ne peut toutefois nous faire oublier le fait que des progrès restent à faire sur certains points. En particulier, nous sommes bien conscients que les besoins réels des étudiantes et des étudiants dépassent de loin ceux qui se sont exprimés jusqu'ici dans le cadre du CAPÉ. De toute évidence, notre publicité écrite, qui a revêtu jusqu'à présent une multiplicité de formes, n'est pas encore parvenue à rejoindre un nombre significatif d'étudiantes et d'étudiants, un nombre qui soit assez élevé pour espérer contrer vraiment les taux actuels d'échecs ou d'abandon. Nous estimons avoir besoin, pour ce faire d'une publicité encore plus soutenue et peut-être mieux ciblée. Nous examinons en ce moment, avec les instances concernées de l'administration de l'UQAM, la possibilité d'une intervention directe dans certains groupes-cours, mais aucun scénario précis n'a encore été établi. Cela reste donc une histoire à suivre...

Procès-verbal de la réunion statutaire annuelle 2002 de l'assemblée générale de l'APR-UQAM

Suzanne Lemerise, secrétaire de séance

La réunion, tenue le 22 mai 2002 au local W-R520 du pavillon Thérèse-Casgrain de l'UQAM, débute à 10 h. Nathalie Langevin préside la séance et Suzanne Lemerise agit comme secrétaire.

Étaient présents :

Michel Allard, Antré Bergeron, Julia Bettinotti, Jean Carette, Geveniève Delmas-Patterson, Rachel Desrosiers, Jean-Claude Dupuis, Louise Dupuy-Walker, Louis Gill, Guy Goulet, Monik Grenier, Marie-Claire Landry, Nathalie Langevin, Renée Legris, Suzanne Lemerise, Roch Meynard, Pierre-Claude Pagé, Yvon Pageau, Pierre-Yves Paradis, Pierre G. Robineault, Claude Sabourin, Jean-Marc Samson, Bertin Trottier, Jean-Robert Vanasse, Marc Venne, Éric Volant, Michel Volet.

1. Ouverture de la séance

La présidente de l'association, Nathalie Langevin, souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il vérifie le quorum et constate que la convocation pour la réunion a bien été envoyée aux membres vingt jours avant la date prévue de la réunion.

2. Adoption des ordres du jour

Les ordres du jour sont proposés par Marie-Claire Landry et appuyés par Julia Bettinotti. Adopté.

1. Ouverture de la séance par la présidente de l'Association. Vérification du quorum et constatation de la régularité de la convocation.
2. Adoption des ordres du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion de l'AG du 24 mai 2001
4. Informations
5. Rapports des dirigeants
 - 5.1 Rapport de la présidente
 - 5.2 Rapport de la secrétaire
 - 5.3 Dépôt des états financiers par le trésorier
6. Rapports des comités
 - 6.1 Rapport de la responsable du Bulletin
 - 6.2 Rapport du Comité des activités culturelles et sociales
 - 6.3 Rapport du Centre d'aide pédagogique aux étudiants (CAPE)
 - 6.4 Rapport du Comité pour la valorisation du patrimoine de l'UQAM
7. Résolutions statutaires
 - 7.1 Réception des rapports
 - 7.2 Ratification des actes du conseil d'administration
 - 7.3 Établissement de la cotisation de membre pour l'exercice 2002-2003
 - 7.4 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2002-2003
8. Élection des membres du conseil d'administration

3. Adoption du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 24 mai 2001

L'adoption du procès-verbal de la réunion statutaire annuelle de l'assemblée générale du 24 mai 2001 est proposée par Éric Volant et appuyée par Pierre-Yves Paradis. Adopté à l'unanimité.

4. Informations

La présidente rappelle que la réunion statutaire sera suivie de présentation par Jean Carette du projet **Espaes 50 +**.

5. Rapports des dirigeants (tels que consignés dans le bulletin *Pour la suite du monde*, n° 20, mai 2002)

5.1 Rapport de la présidente

La présidente répond aux questions.

5.2 Rapport de la secrétaire

La secrétaire répond aux questions.

5.3 Dépôt des états financiers par le trésorier

Suite à une question d'un membre, le trésorier précise qu'il n'apparaît aucune information sur la bourse de l'APR dans les états financiers parce que le capital qui permet d'attribuer cette bourse est comptabilisé à la Fondation de l'UQAM. Le trésorier donne aussi des informations sur l'achat de nouveaux logiciels et rectifie le rapport de la secrétaire en expliquant que cette année le site Web de l'APR était en état d'hibernation. L'achat des nouveaux logiciels permettra une reprise en main du site Web.

À la suite des rapports des dirigeants, Jean-Robert Vanasse informe l'assemblée du suivi des dossiers dont il était responsable :

a) La Caisse d'Économie de la Culture, centre de services de l'UQAM s'adapte graduellement aux nouvelles orientations de gestion du Mouvement Desjardins en planifiant un nouveau plan d'affaires, un calendrier financier et un projet de publicité.

b) Le Comité-réseau des assurances collectives (CRAC) comprend des représentants de l'UQ et des constituantes. Anciennement, il n'y avait qu'un seul représentant des retraités au CRAC; à l'avenir trois représentants des retraités siègeront au comité.

La demande d'intégration des retraités de 65 ans et plus au régime d'assurance maladie de l'UQ a déjà été refusée. Une deuxième demande d'intégration avec réduction des services pour les retraités a aussi été refusée, sous prétexte que les employés actifs ne seraient pas d'accord pour accepter une hausse de cotisation.

Une demande particulière pour augmenter la couverture d'assurance vie qui reste en vigueur même après l'atteinte des 65 ans de 2 000 \$ à environ 10 000 \$ a par contre été bien reçue et devrait aboutir sous peu.

Jean Carette ajoute que des nuages planent sur l'avenir du régime de retraite de l'UQ, car il est question d'une refonte de la

loi de l'Université du Québec, ce qui pourrait entraîner des modifications importantes au régime de retraite, peut-être même son remplacement par un nouveau régime.

Roch Meynard complète les informations concernant la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ). La Fédération s'est associée à la contestation de la loi 102 au sein de l'Alliance des associations de retraités prestataires de régimes de retraite du Québec et continue à participer aux travaux de cette association. Elle doit cependant voir à son propre dossier, celui du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ). Un groupe-conseil de la direction a été mis sur pied pour asseoir les revendications des retraités sur une analyse rigoureuse, qui pourra orienter et dynamiser une éventuelle stratégie de contestation. Les professeurs retraités de l'UQAM seront invités à donner leur avis dans le cadre d'une consultation des toutes les associations de retraités du réseau sur cette question, probablement à l'automne 2002.

La Fédération a aussi pris l'initiative d'une table de concertation des associations de retraités des universités québécoises. Une rencontre initiale est prévue pour le début juin.

6. Rapports des comités tels que consignés dans le bulletin *Pour la suite du monde*, n° 20, mai 2002

6.1 Rapport de la responsable du Bulletin : Rachel Desrosiers

Renée Legris souhaite transmettre ses félicitations à Daniel Vocelle pour sa chronique *Capsules chimiques*.

6.2 Rapport du comité des activités culturelles et sociales : Geneviève Delmas-Patterson

6.3 Rapport du comité d'organisation des conférences publiques : Pierre-Yves Paradis et Rachel Desrosiers

Pierre-Yves Paradis ajoute une information, à savoir que la première conférence, présentée par notre collègue Éric Volant, sera suivie d'une table de discussions avec des invités.

6.4 Rapport du Centre d'aide pédagogique aux étudiants (CAPE)

Un membre suggère qu'un dépliant relance l'information à l'ensemble des facultés et des secteurs et particulièrement auprès des étudiants étrangers.

6.5 Rapport du Comité de valorisation du patrimoine de l'UQAM : Suzanne Lemerise

7. Résolutions statutaires

7.1 Réception des rapports

Résolution **ag02-01** concernant les rapports des dirigeants pour l'exercice 2001-2002

Attendu le dépôt des rapports de la présidente, de la secrétaire et du trésorier, publiés dans la livraison n° 20 du Bulletin;

attendu les précisions fournies en séance;

il est résolu de recevoir les rapports des dirigeants de l'Association pour l'exercice 2001-2002.

Proposé par André Bergeron, appuyé par Yvon Pageau. Adopté.

7.3 Ratification des actes posés par les dirigeants

Résolution **ag02-02** concernant la ratification des actes du conseil d'administration.

Attendu les décisions prises par le conseil d'administration dans l'exercice ordinaire de ses fonctions pendant l'exercice 2001-2002, telles que consignées dans les procès-verbaux des réunions, dûment versés aux archives de l'Association ;

attendu les précisions fournies en séance ;

il est résolu de ratifier les décisions prises par le conseil d'administration de l'Association pour l'exercice 2001-2002.

Proposé par Jean-Robert Vanasse, appuyée par Pierre-Yves Paradis. Adopté.

7.4 Établissement de la cotisation de membre pour l'exercice 2002-2003

Résolution **ag02-03** concernant la cotisation de membre pour l'exercice 2002-2003

Attendu les précisions fournies en séance ;

il est résolu d'adopter la grille de cotisation suivante pour l'exercice 2002-2003 :

membre ordinaire : 30 \$

retraité de janvier : 20 \$

Proposé par Guy Goulet, appuyé par Yvon Pageau. Adopté.

7.5 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2002-2003

Résolution **ag02-04** concernant les prévisions budgétaires de l'exercice 2002-2003

Attendu les prévisions budgétaires de l'exercice 2002-2003 déposées par le trésorier et publiées dans la livraison n° 20 du Bulletin ;

attendu les précisions fournies en séance ;

il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'Association pour l'exercice 2002-2003 telles que soumises par le trésorier (document **APR-08c 2002 04 30**)

Proposé par Michel Allard, appuyé par Jean-Claude Dupuis. Adopté.

8. Élection des membres du conseil d'administration

Résolution **ag02-05** concernant la composition du conseil d'administration pour l'exercice 2002-2003.

Attendu les candidatures soumises et le vote en séance ;

attendu le résultat des élections les personnes suivantes feront partie du conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'exercice 2002-2003 :

Julia Bettinotti

Jean Carette

Geneviève Delmas-Patterson

Rachel Desrosiers

Nathalie Langevin

Suzanne Lemerise

Roch Meynard.

Proposé par Éric Volant, appuyé par Renée Legris. Adopté.

9. Divers

Un vote de félicitations est proposé par Louis Gill, appuyé par Jean-Robert Vanasse, à l'endroit de Roch Meynard, pour souligner sa grande implication dans les tâches de l'Association. Adopté.

Un membre suggère que des démarches soient faites afin que le site de l'APR-UQAM bénéficie d'un renvoi hyperlien dans le cadre du site de l'UQAM.

La séance est levée à 11 h 30.